

N°2025/27

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ----- COMMUNE D' AUXI-LE-CHATEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
--	--

SEANCE DU 30/06/2025	
Nombre de Conseillers en exercice : 23 Présents ou représentés : 20 Date de la Convocation : 25/06/2025 <u>OBJET</u> : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU TENNIS CLUB AUXILOIS	L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de M. Henri DEJONGHE, Maire. <u>PRESENTS</u> : Henri DEJONGHE – Bernard FINKE – Marie-José LEVE-HOCHART – Marie-José DUFOSSÉ-FRASER – Jean-Jacques DEWARUMETZ – Odile RETOT-FABRE – Michel DUVAL – Jean-Michel VIMEUX – Chantal PONCHEL – Régis BRUNELLE – Sergine BERNARD – Nicolas LIBESSART – Sandrine ROUSSEL – Nicolas CAPY – Bernard LACOSTE – Didier COUVILLERS – Aline GUILLY <u>ABSENTS EXCUSES REPRESENTES</u> : Damien DUPONT – Nicoletta FINKE-CAIOLA – Viviane GILBERT <u>ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES</u> : Christian GACQUIERE – Estelle LAUTOUR-GACQUIERE – Valérie BOITEZ <u>SECRETAIRE DE SEANCE</u> : Nicolas CAPY

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre du passage en éclairage LED des salles de sport, le Tennis Club Auxilois a pris l'initiative concertée de solliciter une subvention auprès de sa fédération. Cette dernière ayant répondu favorablement, le Club sera bénéficiaire d'une aide de 1 500 € afin de procéder à la modernisation de l'éclairage de la salle de Tennis. Ce montage nécessite que le Tennis Club soit maître d'ouvrage.

Le coût de l'acquisition du matériel qui sera mis en place par l'électricien de la commune étant estimé à 5 500 €, il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention exceptionnelle au Tennis Club d'un montant de 4 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, (20 pour, 0 contre, 0 abstention) :

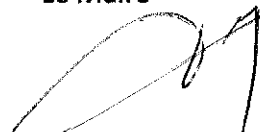
- **AUTORISE** le Tennis Club a porté les travaux de modernisation de l'éclairage, avec passage en LED, de la salle de tennis ;
- **VOTE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 4 000 € exclusivement réservée à l'acquisition des éclairage LED pour la salle de tennis.

Fait et délibéré aux jours, mois et an susvisés et ont signé sur le registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
AUXI-LE-CHATEAU, le 30/06/2025



Le Maire



Henri DEJONGHE